



# Attestation

AFNOR Certification atteste que les dispositions mises en place par :

## **KNAUF (KNAUF FRANCE)**

pour les activités suivantes :

**CONCEPTION, FABRICATION, CESSION INTERNE, PROMOTION ET COMMERCIALISATION,  
ASSISTANCE TECHNIQUE, FORMATION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS  
ET SYSTEMES DE L'OFFRE GLOBALE KNAUF.**

ont été évaluées et jugées conformes aux dispositions requises par :

## **Prévention des pertes de Granulés Plastiques Industriels (GPI) selon le décret n°2021-461**

et sont déployées sur les sites suivants :

**KNAUF CENTRE EST**  
ZONE INDUSTRIELLE FR-68190 UNGERSHEIM  
RUE LAMARTINE FR-38490 SAINT-ANDRE-LE-GAZ

**KNAUF ILE-DE-FRANCE OUEST**  
ROUTE DE BRAY FR-77876 MAROLLES-SUR-SEINE CEDEX  
ZAC DE LESTUN LA CHEVAIE FR-56200 COURNON

**KNAUF SUD**  
ZONE INDUSTRIELLE EN JACCA FR-31770 COLOMIERS  
ZONE INDUSTRIELLE DU ROUSSET FR-13106 ROUSSET-CEDEX

**KNAUF FIBRE**  
14 RUE DE PALANTE FR-70200 LA COTE

**KNAUF GABRIEL TECHNOLOGIE**  
RUE DES ROSEAUX 1 BE-7331 BAUDOUR

Cette évaluation a été réalisée le (année/mois/jour) :  
**2024-02-09**

Un rapport a été établi reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation

Délivré le (année/mois/jour) :  
**2024-02-21**

SignatureFournisseur

**Julien NIZRI**  
Directeur Général d'AFNOR Certification

La présente attestation ne porte que sur les champ et périmètre qui y sont indiqués. Elle est incessible et ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement, ni altérée. Cette attestation représente une appréciation positive d'un dispositif à un moment donné et non une certification, une garantie ou une notification de la conformité aux exigences de la législation ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale. L'organisme ne saurait en aucun cas prétendre que lui-même ou ses produits/services sont en conformité avec la législation et/ou réglementation par le simple fait qu'il est titulaire ou dispose de la présente attestation. L'organisme s'engage à ne faire référence aux interventions d'AFNOR Certification et à cette attestation que dans le respect des principes de clarté et de sincérité et à prendre toute disposition afin d'éviter toute confusion notamment avec une certification de services ou un label au sens du code de la consommation. CERTI F 1245.5 11/2020